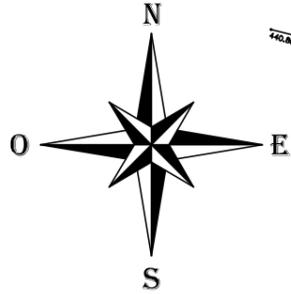


RÉSIDENCE DE TERRAINS À BÂTIR® "LES CÔTEAUX DE BALBINS"

24 novembre 2023

— Application du parcellaire cadastral actuel.
Elle ne saurait prévaloir une véritable définition des limites de propriété, effectuée et garantie par la délimitation-bornage contradictoire entre propriétés privées, et par alignement au droit du domaine public.

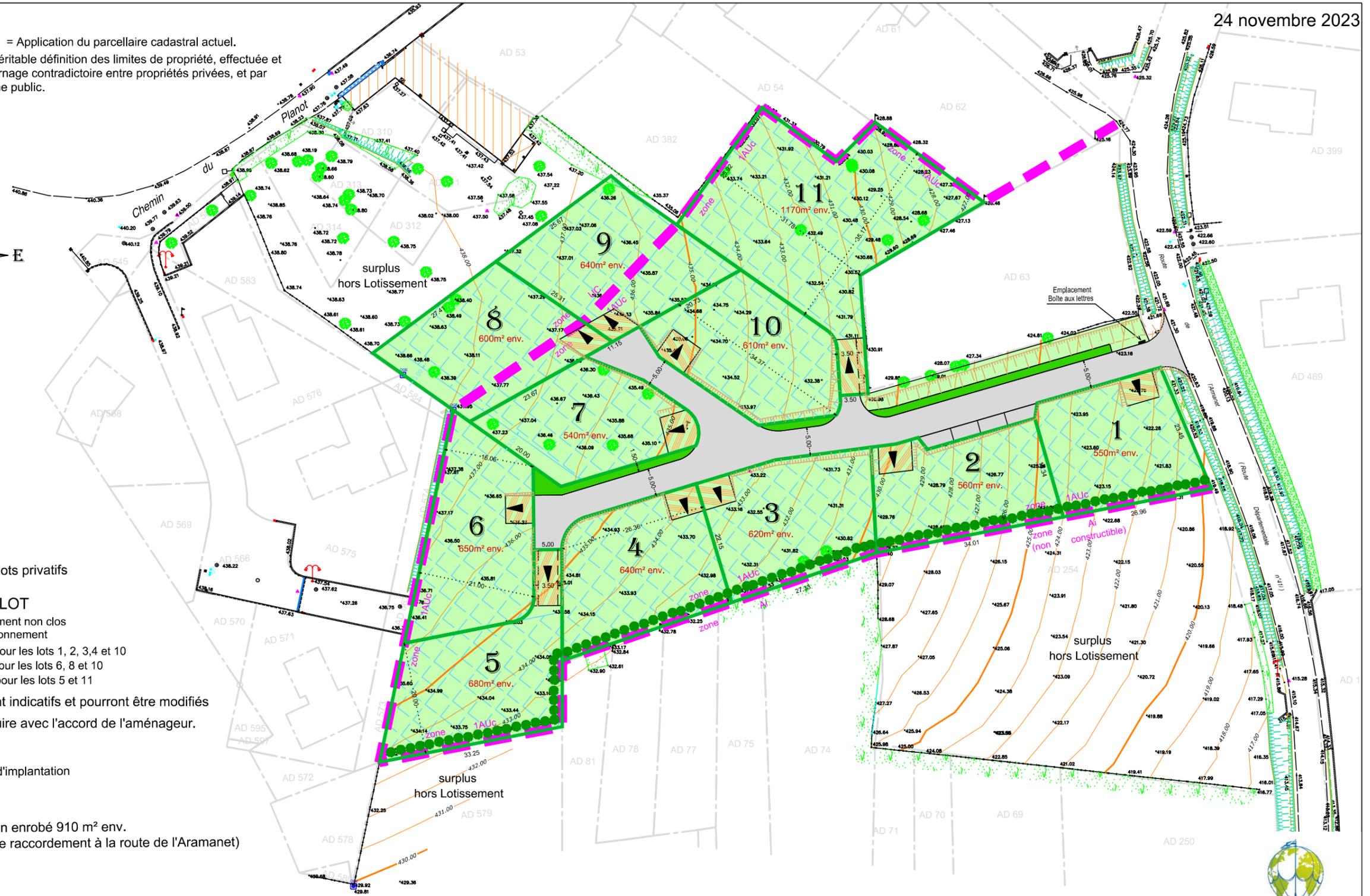


commune d'Ornacieux Balbins

PA4 - PLAN DE COMPOSITION

LEGENDE

-  Limite des lots privés
-  **ACCES AU LOT**
et aire de stationnement non clos
2 places de stationnement
minimum 6.00m x 5.00m pour les lots 1, 2, 3, 4 et 10
minimum 5.00m x 5.00m pour les lots 6, 8 et 10
minimum 10.00m de long pour les lots 5 et 11
- Les accès aux lots 1, 3 et 4 sont indicatifs et pourront être modifiés au dépôt du Permis de Construire avec l'accord de l'aménageur.
-  Zone maximale d'implantation (cf. règlement)
-  Voirie commune en enrobé 910 m² env. (dont 32m² env. de raccordement à la route de l'Aramanet)
-  Espace vert 194 m² env.
-  fossés de la voirie du lotissement 136 m² env.
-  Haies paysagères à charge acquéreur



Nota: Les surfaces des lots sont approximatives. Elles seront définitives lorsque le bornage périmétrique sera réalisé.



Conseil en aménagement et en communication

www.lx-ing.fr